n'ont certainement pas compris grand'-chose. C'est une libéralité économique et que même, en ce temps de gêne budgétaire, M. le ministre a pu aisément se permettre.

Ensuite, comme nous l'avons dit en commençant, il a décoré le maire, générosité qui n'est pas plus coûteuse que la première et qui n'obèirera pas non plus beaucoup nos finances. Et puis ? Et puis c'est tout. En voilà bien assez, pensons nous, pour prouver que le Gouvernement est plein de sollicitude pour les classes ouvrières, et qu'elles peuvent compter sur lui en toute occasion pour guérir leurs maux et pour soulager leurs misères.

JULES AMIGUES CANDIDAT

Sous ce titre, le *Petit Caporal* publie quelques renseignements sur l'élection de M. Jules Amigues à Cambrai.

Tout en laissant à notre confrère l'entière responsabilité de son récit, nous reproduisons les passages les plus intéressants de son article :

« C'est la 2e circonscription de Cambrai que Jules Amigues choisit pour poser sa candidature. Dans les circonstances difficiles que la politique du 16 mai faisait aux impérialistes, venir là agiter le drapeau de l'Empire semblait à tous une héroïque folie. Jules Amigues n'était jamais venu dans ce pays ; il y connaissait peu de monde et n'y était connu que par ses remarquables articles du *Petit Caporal*. Il avait contre lui la haine orléaniste des riches industriels du département, l'hostilité des légitimistes, très-puissants dans l'arrondissement. Son concurrent, un républicain à l'eau de rose, M Bertrand Milcent, avec son immense fortune disposait de tous les moyens de propagande. Jules Amigues n'avait pas de journal pour soutenir son élection La *Gazette de Cambrai*, une excellente feuille cependant, osait à peine parler de lui ; quant à l'*Emancipateur*, il fallut la haute intervention du vénérable cardinal de Cambrai pour le contraindre à mettre le nom de Jules Amigues parmi les candidats de l'ordre Il dut se faire journaliste ; il fonda tout exprès une feuille locale où il fit passer sa vie.

» Il fallut parcourir à pied tout l'arrondissement; on se mit en route. Quand on arrivait dans un village on dressait la tente et, nouvel apôtre, le candidat appelait à lui les habitants. Il fallait voir avec quelle délicatesse il savait parler. Il avait vraiment le secret du cœur humain, cet orateur qui faisait vibrer ces foules stoïques et endurcies par les rudesses de la vie les soulevait à sa guise. Dès les premiers mots on était suspendu à ses lèvres, puis tout à coup gagné, puis c'était de l'enthousiasme, puis du délire, alors on l'entourait, on l'acclamait, on lui prenait les mains que l'on pressait et que l'on baisait. Et la commune était gagnée à l'Empire : Jules Amigues pouvait continuer son chemin.

» Ces triomphes se répétèrent à toutes les étapes du voyage, au grand étonnement de tous Jules Amigues l'emporta avec plus de 10,000 voix. On m'a raconté avec quelle figure piteuse le préfet du Nord apprit à ses amis, le soir des élections, que les républicains triomphaient sur toute la ligne, à Cambrai excepté.

» Jules Amigues vint donc à la Chambre ; mais il fut condamné à mort en y entrant : Gambetta le voulait. Jules Amigues à la Chambre, c'était aujourd'hui l'Empire à la tribune et demain au pouvoir. Il fut donc invalidé ; mais avant de descendre de la tribune sa harangues, il fit entendre une protestation qui glaça d'effroi les caméléons de la majorité.

» Il se représenta donc à Cambrai et échoua à quelques voix près. »

REVUE DE LA PRESSE

Nous avons publié, il y a déjà quelques jours, les principaux extraits d'une monographie de M. de Cumont, sur la situation de la France conservatrice et sur la solution de la crise actuelle.

M. Edouard Hervé l'appréciait hier, à son tour, dans le *Soleil* :

Voici son article :

« M. de Cumont, directeur de l'*Union de l'Ouest*, et ancien ministre du 24 mai, a publié récemment une brochure intitulée : *Les Incurables*.

» La brochure de M. de Cumont a fait du bruit.

» Elle a fait du bruit à cause du nom et de la situation de son auteur.

» Elle a fait du bruit parce qu'elle est écrite avec esprit et avec verve.

» Elle a fait du bruit enfin parce qu'elle pose nettement une question qui est, en ce moment, sinon sur toutes les bouches, du moins dans tous les esprits.

» Cette question est la suivante :

» Si la République, par suite de ses fautes vient à périr, quel sera l'héritier ?

» Quel sera le gouvernement qui succédera au régime actuel ?

» Aurons-nous la Monarchie ? Aurons-nous l'Empire ?

» M. de Cumont souhaite de voir arriver la Monarchie : il craint de voir arriver l'Empire.

» Il craint que la politique impopulaire de l'extrême droite ne compromette complètement la cause de la Monarchie.

» Il craint, par conséquent, que les sympathies qui se détournent de la République n'aillent à l'Empire au lieu d'aller à la Monarchie.

» M. de Cumont a raison de critiquer la politique suivie par l'extrême-droite ; mais il a tort, suivant nous, de rendre responsable de cette politique l'extrême-droite en masse.

» La direction a été mauvaise, c'est vrai; mais l'extrême droite, à quelques exceptions près, n'a pas choisi cette direction, elle l'a suivie.

» Changez la direction, et l'extrême droite, au lieu de faire du tort à la cause monarchique, aurait pu lui rendre des services: car c'est un parti uni, discipliné, courageux ; seulement c'est un parti mal dirigé.

» Il ne suffit pas de critiquer les fautes commises: il faut indiquer la manière de les réparer.

» Nous avons vu ce que blâme M. de Cumont ; voyons maintenant ce qu'il conseille.

» Il conseille à la droite modérée et au centre droit de s'allier, de s'unir et de faire campagne en commun pour reconquérir le pays à la cause monarchique.

» Il y a du vrai dans ce que dit M. de Cumont.

» Il est certain que les idées qui dominent dans la droite modérée et dans le centre droit représentent la moyenne de l'esprit conservateur et de l'esprit monarchique dans ce pays.

» Il est certain que, si la Monarchie est encore possible en France, elle n'est possible que de la manière dont l'entendent la droite modérée et le centre droit.

» La Monarchie ne sera pas ou elle sera constitutionnelle.

» La Monarchie ne sera pas ou elle sera moderne

» La Monarchie ne sera pas ou elle sera populaire.

» Donc la droite modérée et le centre droit ont des chances dans la campagne que conseille M. de Cumont, mais à une condition cependant.

» Il faut que la droite modérée et le centre droit soient en mesure de présenter au pays une solution.

» Il faut que la droite modérée et le centre droit puissent dire aux électeurs:

» Donnez-nous la majorité et nous nous chargeons du reste.

» Donnez-nous la majorité et le lendemain la crise sera terminée ; un gouvernement sera installé ; le pays pourra respirer, travailler, vivre enfin.

» Il faut que la droite modérée et le centre droit puissent tenir ce langage avec assurance, avec sincérité, avec vérité.

» Sinon il est inutile de commencer une campagne.

» Il ne faut se mettre en route qu'en sachant où l'on va et par quel chemin on entend passer.

» En d'autres termes, il faut un but et il faut un plan.

» Je n'appelle pas un but le désir vague de rétablir la Monarchie ; je n'appelle pas un plan l'idée vague de se remuer.

» Il faut un but précis ; il faut un plan délibéré, réglé, arrêté.

» Il n'appartient pas à la presse de résoudre ces questions, mais il lui appartient de les poser.

» Il importe que ces questions soient posées maintenant; car il faut qu'elles soient résolues avant que la crise n'éclate.

» Quand la crise aura éclaté, ce ne sera plus l'heure de délibérer ; ce sera l'heure d'agir

» Ce ne sera plus l'heure de chercher des solutions ; car ce sera l'heure où la France prendra la solution qui sera prête.

» La France ne se demandera pas alors ce qu'elle préfère ; elle regardera ce qui se présente.

» Si on ne lui offre pas du légitime, elle acceptera de l'illégitime.

» Elle ne sera exigeante que sur une chose.

» Elle ne voudra pas de provisoire : elle voudra du définitif.

» EDOUARD HERVÉ. »

---

liste et le vrai chrétien, le premier se coucha dans le tombeau. Agnès ne pleura que quelques mois sur cette cruelle séparation. Inconsolable, les yeux clos et les mains jointes, elle partit vite rejoindre au Ciel son époux.

Aujourd'hui, la chapelle est déserte et abandonnée. La cloche au dessus de l'entrée a été enlevée. La poussière recouvre l'autel et blanchit les carreaux de velours noir. Les araignées ont suspendu leurs toiles entre le crucifix et les chandeliers. L'humidité tisse lentement sa verte tenture contre les murailles vieillies, et, par les deux meurtrières à la vitre brouillée, une lueur douteuse défaille sur le pavé.

Seuls, les passants étonnés ou les enfants curieux grimpent sur la roche à travers l'enchevêtrement des broussailles, des pins, des genêts et des herbes folles Les uns se courbent et les autres se haussent, en fermant un œil, jusqu'au judas de la porte. De là, ils considèrent attentivement cette étroite nef désolée au pêne rouillé dans sa serrure, et dans laquelle brillent encore intactes sur les deux plaques de marbre blanc, les inscriptions en lettres d'or.

Les héritiers éloignés d'Antonin Roumain ont vendu tous les biens du vieil ennemi des Jacobins. Personne n'a voulu acheter cette chapelle au bord d'un précipice, solitaire, improductive et coûteuse.

C'est pourquoi elle reste là sans maître, livrée sur sa roche à l'abandon et à l'humidité, brûlée par le soleil, fouettée par le vent et lentement détériorée sous les ans et par les intempéries.

Non loin de là, l'auberge du Pont de la Sainte a été reconstruite à la même place, comme autrefois, avec des volets et des portes peints en rouge. Son bouchon de pin, arrondi aux cisailles, flotte encore sous le toit comme une tête coupée et desséchée.

Plus que jamais, en ces années d'épreuves qui sonnent aujourd'hui comme des échos du passé, on se ressouvient, dans ces montagnes, de la vieille auberge tragique. Plus que jamais l'on se raconte les hauts [illegible] des trois Lurons de la Ganse, ces amis [illegible] et si intrépides.

[illegible], ils sont morts, [illegible] mais pour les deux saintes et grandes religions de nos pères : Dieu et le Roi !

FIN.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

L'Etat et les grandes Compagnies

Paris, 3 mai

M. Jules Ferry a déclaré [illegible] Chambre que les négociations [illegible] réglement [illegible] question des chemins de fer [illegible] promptement [illegible] générales des conventions nouvelles qu'il s'agit de conclure sont, en effet, d'ores et déjà à peu près fixées.

Voici en ce qui concerne notamment la Compagnie de Lyon, où l'on en est exactement :

L'accord peut être regardé comme fait sur les points suivants :

1° Les lignes à concéder à la Compagnie; la longueur totale de ces lignes serait d'environ 2,000 kilomètres;

2° La réalisation de leur capital d'établissement; elle serait effectuée par les soins de la Compagnie en obligations 3 0/0, la Société devant réaliser pour son compte une somme de 50,000 francs par kilomètre correspondant à la moitié environ des travaux de superstructure, ainsi qu'aux dépenses de matériel roulant, et le surplus du capital devant être réalisé pour le compte de l'Etat qui en servirait l'annuité à la Compagnie;

3° Le partage des bénéfices; il aurait lieu désormais sur les bénéfices excédant un revenu de 75 francs par action, et jusqu'à concurrence de 66 0/0 de cet excédent au profit de l'Etat, tandis que, d'après les conventions actuelles, le revenu acquis aux actionnaires avant tout partage ressort à 82 francs l'Etat n'ayant droit ensuite qu'à la moitié de l'excédent;

4° La réduction des tarifs des voyageurs; elle deviendrait obligatoire pour la Compagnie jusqu'à concurrence d'un quantum déterminé quand l'Etat consentirait un abaissement proportionnel de l'impôt de la grande vitesse.

Paris, 2 mai.

Le *Temps* résume ainsi la situation des négociations entreprises avec la Compagnie de chemins de fer de Lyon :

« L'accord sera considéré comme fait sur les lignes à concéder à la Compagnie ; la longueur serait de deux mille kilomètres ; et sur le partage des bénéfices, qui auraient lieu désormais sur des bénéfices excédant un revenu de 75 fr. par action jusque concurrence de 70 0/0 de cet excédant au profit de l'Etat.

» La réduction des tarifs des voyageurs deviendrait obligatoire pour la Compagnie jusque concurrence d'un quantum déterminé, quand l'Etat consentirait à l'abaissement proportionnel de l'impôt petite et grande vitesse.

» L'entente reste à établir sur les points secondaires.

» Le *Temps* ajoute que les négociations avec les Compagnies du Nord et d'Orléans sont assez avancées. »

Le Concordat

Paris, 2 mai.

La commission du Concordat a entendu le rapport de M. P. Bert concluant au maintien du Concordat, mais tendant à ajouter certaines sanctions. Le rapport sera déposé la semaine prochaine.

La commission de l'armée

Paris, 2 mai,

Le ministre de la guerre a conféré longuement avec la commission de l'armée qui s'est réunie cette après-midi.

M Thibaudin a exposé le système pour l'artillerie de forteresse lequel est fondé sur la suppression du train d'artillerie.

Les crédits devenus disponibles par cette suppression seraient employés à la création de seize bataillons à six batteries.

En cas de mobilisation le train d'artillerie serait remplacé par des services civils réquisitionnés comme en Allemagne.

Le comité de l'artillerie est opposé au projet de M Thibaudin, conséquemment il reprendra probablement le projet Billot et le présentera le soir laissant la commission libre de choisir entre les divers systèmes.

M. Margaine informe ensuite le ministre que la commission a adopté le service de trois ans obligatoire pour tous.

Il demande s'il est vrai que M. Thibaudin doive déposer un nouveau projet sur le recrutement

M. Thibaudin confirme qu'il avait un projet mais il n'est pas indispensable qu'il soit présenté si le gouvernement peut présenter à la commission des amendements en temps utile.

M. Thibaudin ajoute qu'il a accepté personnellement les principes généraux posés par la commission, mais qu'il devait, sur certains points, notamment sur la suppression du volontariat réserver son opinion.

La commission avait convenu qu'elle communiquerait prochainement à M. Thibaudin le texte définitif de son projet et qu'il attendrait avant de déposer le projet que le gouvernement puisse formuler ses objections et présenter les amendements à la commission.

Paris, 2 mai.

Le projet de loi sur le recrutement des sous-officiers sera déposé, sur le bureau de la Chambre, avant la fin de cette semaine.

Comme on le sait, le ministre estime que les écoles d'enfants de troupes fourniront à l'armée d'excellents sous-officiers ; mais, d'accord avec la commission de l'armée, il propose d'allouer aux sous-officiers rengagés une haute paye qui variera de 300 à 500 fr. et qui sera indépendante de la solde.

En outre, il sera constitué à chaque sous officier rengagé un capital dont les intérêts seulement lui seront servis Ce capital après trois rengagements successifs, s'élèverait à la somme totale de 3,000 francs. Enfin des négociations actives seront entreprises auprès des Compagnies de chemins de fer, afin qu'elles réservent la plus grande quantité possible d'emplois aux sous officiers libérés du service.

Répondant au vœu exprimé à plusieurs reprises, le projet autorise les sous officiers à attendre au régiment qu'un emploi civil leur soit accordé.

Le recrutement de l'armée

Paris, 2 mai.

Le dépôt du projet de recrutement de l'armée sera probablement retardé Le conseil supérieur de guerre a pris en sérieuse considération les arguments de M J. Ferry, en faveur du maintien du volontariat.

M. Jules Ferry à Vierzon

Vierzon, 3 mai.

Le banquet qui a eu lieu ce soir était présidé par M Brisson, qui avait à ses côtés MM Ferry et Hurvoy, maire.

M. Brisson a porté un toast à M. Grévy, président de la République française. Au milieu des crises et de fortunes changeantes, a dit M. Brisson, il est demeuré le point stable et comme l'ancre de la République. Sa magistrature vénérée est pour tous une garantie de paix et de dignité nationales. Le président de la Chambre a terminé en portant la santé de tous ceux qui se sont occupés de l'école de Vierzon, ainsi qu'aux représentants de l'armée qui assistaient au banquet.

L'armée, a t il dit, est aussi une école, c'est la plus pure, et, si elle nous demande des sacrifices, il faut se souvenir que c'est elle qui fait le plus pour la Patrie. (Applaudissements prolongés.)

M. Ferry a porté un toast à Vierzon, à son avenir et à sa prospérité.

Vierzon a la passion démocratique du travail et des écoles. C'est là la loi de l'avenir. La grande démocratie américaine fait, en l'appliquant, des pas de géant vers la grandeur presque incalculable de ses destinées. Vous êtes une démocratie jeune, laborieuse, éprise de savoir et de vérité. Le vent de l'avenir enfle vos voiles. N'oubliez pas cependant que c'est la politique de raison et de sagesse qui vous a mis au point où vous êtes. On compare parfois assez volontiers la politique de sagesse à la politique d'aventure.

La politique d'aventure a beau jeu. Elle dit à la politique de sagesse :

Vous n'avez pas tenu ce que vous avez promis. [illegible] Pour moi je ne vous demande qu'une [illegible]. Considérant ce qui s'est fait aujourd'hui, ce qui s'est fait hier et ce qui [illegible] demain, restez fidèles à la République sage et raisonnable, parce qu'il n'y a pas de République progressive, en dehors de la République sage et raisonnable. (Applaudissements.)

Les rapports commerciaux des consuls

Le *Voltaire* demande que les rapports commerciaux des consuls soient adressés directement au ministère du commerce.

Les obsèques de Jules Amigues

Paris, 2 mai.

Les obsèques de M. Jules Amigues ont eu lieu aujourd'hui à midi. Le corps a quitté la cité Bergère pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où une messe basse, avec chœurs chantés par la maîtrise, a été célébrée.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt. MM. Paul de Cassagnac, Fauré, Deysaud et Dufour, députés, tenaient les cordons du poêle. M Amigues étant chevalier de la Légion d'honneur, un piquet du 89e de ligne rendait les honneurs.

Le cortège, parmi lequel se trouvaient toutes les notabilités du parti bonapartiste était fort nombreux. Outre les bouquets et les couronnes qui recouvraient le cercueil, de nombreuses couronnes de fleurs naturelles étaient portées par des membres des comités bonapartistes des différents arrondissements de Paris. Les étudiants impérialistes de Paris avaient aussi envoyé une couronne de roses portée par une délégation.

Après la cérémonie, le convoi s'est dirigé vers le cimetière de Passy, où l'inhumation a eu lieu et où des discours ont été prononcés par M Paul de Cassagnac, député; M. Dichard, rédacteur en chef du *Petit Caporal*, et un délégué des comités bonapartistes des vingt arrondissements.

Le couronnement du Czar

Paris, 4 mai.

C'est mardi prochain que M. Waddington quittera Paris pour se rendre à Moscou, où il doit assister au couronnement du Czar en qualité d'ambassadeur extraordinaire de la République française.

M. Waddington se rend à Moscou par Berlin et Varsovie.

Il reviendra par Saint-Pétersbourg après les fêtes.

M. le général Pittié, qui doit représenter le président de la République aux mêmes cérémonies, ne quittera Paris que dans une dizaine de jours.

Une conférence

Paris, 2 mai.

Ce soir a eu lieu, à la salle de l'Etoile, avenue Wagram, 39bis, à 8 heures et demie du soir, une réunion privée dans laquelle M Gustave de Lamarzelle, avocat à cour d'appel de Paris, a pris la parole sur le sujet suivant : « Honneur et Patrie. »

Cette réunion était présidée par M. le comte Lanjuinais, député.

L'orateur a obtenu un très grand succès.

Dom Bosco à Lille

Paris, 3 mai.

Le R. P. Dom Bosco doit arriver aujourd'hui à Lille, si en passant, il ne s'est pas arrêté à Amiens, pour satisfaire au vœu des fidèles de cette ville.

Nous avons tenu à nous assurer nous-même du chiffre des offrandes qui lui ont été remises pour ses œuvres.

A la Madeleine, dimanche soir, il a reçu 10,000 fr ; le lendemain, a la même paroisse, 8,000 fr ; enfin, à Saint-Sulpice, 8,000 fr. environ.

Ce n'est pas, on le voit, le chiffre annoncé tout d'abord. Nous n'en espérons pas moins que dom Bosco recueillera les abondantes aumônes dont il a besoin.

Les noces d'or de la société de Saint-Vincent-de-Paul

Paris, 2 mai.

Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Paris de France et de l'étranger vont célébrer la semaine prochaine les *noces d'or* de la Société de Saint-Vincent de Paul, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Les fêtes auront lieu les dimanche, lundi et mardi, 6, 7 et 8 mai.

Des messes seront célébrées à l'église du Sacré-Cœur, à N. D. des Victoires et dans la chapelle de MM. les Lazaristes, et une assemblée solennelle aura lieu le dimanche 6 mai dans la cathédrale de Paris

Les grèves de Marseille

Marseille, 2 mai.

La grève des cordonniers est décidée et la grève des ouvriers manœuvres prend une importance inquiétante. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Marseille, 3 mai.

Les manœuvres de la construction, réunis aujourd'hui, ont décidé de reprendre leur travail après avoir fixé le prix de la journée à trois francs pour les jours de semaine et à trois francs cinquante pour les jours fériés et les dimanches, le prix de l'heure supplémentaire étant de trente-cinq centimes.

La réunion a, en outre, décidé la suppression de la retenue pour l'assurance et la formation d'une chambre syndicale.

Une commission de trois membres a été chargée de soumettre le nouveau tarif aux patrons.

Un naufrage à l'embouchure de l'Adour

Bayonne, 2 mai.

Dans la matinée, la chaloupe de pêche *Notre-Dame de Pitié*, sortie par une mer grosse pour jeter ses filets, a chaviré à cinq cents mètres au large.

Dix hommes de l'équipage ont été noyés.

ÉTRANGER

Le prince Louis chez sa mère

Rome, 2 mai.

Le prince Louis Napoléon est arrivé à Moncalieri.

Tentatives anti-françaises

Rome, 4 mai.

Le bruit court que diverses puissances font les plus grands efforts pour obtenir que le Vatican ne reconnaisse plus le protectorat français en Orient.

Les décrets d'abus à Rome

Rome, 3 mai.

La décision du Conseil d'Etat, sur la prétention du gouvernement de supprimer arbitrairement les traitements ecclésiastiques, cause ici une vive émotion.

On regarde cette décision comme le début d'une sorte de *Kulturkampf* français et l'on dit que la Curie commence à trouver que le Concordat ainsi interprété n'a plus grande valeur pour l'Eglise.

On assure que le Vatican va envoyer en France une note de protestation, accentuant les représentations déjà faites récemment.

La dynamite en Angleterre

Londres, 3 mai

La *Pall Mall Gazette* apprend que plusieurs négociants demeurant dans le voisinage de la cathédrale St-Paul ont reçu des lettres anonymes annonçant qu'on avait l'intention de faire sauter la cathédrale et plusieurs autres grands édifices pour venger le sang des patriotes irlandais.

L'affaire du Phoenix Park

Dublin, 3 mai.

La Chambre des mises en accusations a déclaré Tynan, Walsh et Sheridan, complices des assassinats de Phoenix-Park. Fitz Harris sera jugé de nouveau comme complice.

Le bruit court que le gouvernement américain aurait accordé leur extradition.

Les prévenus Mullet et Maroncy, ont avoué aujourd'hui leur complicité.

Dublin, 2 mai.

Le prévenu Delanoy, dans ses aveux, a confirmé complètement les révélations de Carey et Cavanagh et affirme que M. Burke et le d Cavendish avaient été poignardés par Brady et Kelly. Les autres prévenus n'ont pas frappé les victimes.

M. de Bismarck

Paris, 2 mai.

Le chancelier de l'empire souffre de nouveau depuis quelques jours, de vives douleurs au visage.

Les douleurs paraissent provenir du changement de température et empêchent jusqu'à un certain point le prince de Bismarck de travailler et surtout d'écrire. L'indisposition dont le chancelier est atteint se manifeste de la même façon que précédemment.

L'état de santé du prince n'a, du reste, pas empiré mais les douleurs en question qu'il ressent depuis longtemps lui causent beaucoup de désagrement.

Le maréchal de Moltke

Berlin, 3 mai.

Le maréchal de Moltke, dont la santé est excellente, est parti ce matin pour la Suisse, avec un congé d'une certaine durée.

Mouvement anti-sémitique en Allemagne

Berlin, 2 mai.

L'Alliance universelle anti-sémitique a tenu vendredi, samedi et dimanche derniers, son second congrès à Chemnitz, en Saxe, sous la présidence de M. Otto Glogau, auteur d'un livre célèbre sur les agioteurs de Berlin. Suivant les comptes rendus publiés par la *Post*, la *Gazette de la Croix*, le *Reichsbote* et la *Germania*, le congrès a adopté une première résolution conforme aux principes formulés en septembre 1882, à Dresde, par les chefs de l'agitation anti-sémitique, MM. de Fechenbach, de Thungen d'Istoczy, et par le prédicateur de la cour, M. Stœcker. Par une seconde résolution, le congrès a décidé d'adresser une nouvelle pétition anti-sémite au Reichstag.

L'exposition de Bâle

Bâle, 2 mai.

Au banquet qui a eu lieu hier soir, à Zurich, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition. M. Arago, ambassadeur de France, a prononcé un discours, dans lequel il a dit que la Suisse, tout en étant un petit pays, a fait de grandes choses, et doit servir de modèle aux autres Etats. Ce discours a été accueilli par de bruyants applaudissements,

M. Ruchonnet, président du Conseil fédéral, a embrassé M. Arago et l'a accompagné jusqu'au bas de la tribune.

Les diplomates suisses et étrangers ont félicité l'orateur.

Les anarchistes espagnols

Madrid, 3 mai.

Le congrès de l'union manufacturière a décidé de poursuivre les juges des tribunaux qui ont sévi contre les ouvriers anarchistes en Andalousie.

L'incident de Punta-Negra

Lisbonne, 3 mai.

Le paquebot *Orénoque*, arrivé ici, est entré en quarantaine.

Les nouvelles de Dakar sont du 27 avril. A cette date, on n'avait rien appris qui confirmât l'incident de Punta-Negra (Congo).

Les évènements d'Egypte

Alexandrie, 3 mai.

Lord Dufferin est parti pour Constantinople à midi, après avoir eu une conférence avec M Malet, qui est arrivé ce matin.

Une demi-compagnie d'infanterie a reçu l'ordre d'aller à Port Saïd, où une commission d'enquête a été nommée sous la présidence de Rogers bey, pour faire une enquête au sujet des troubles récents.

Le Caire, 3 mai.

On confirme officiellement que les troupes égyptiennes ont remporté un avantage sérieux dans un combat qui a eu lieu à 70 milles au delà de Khartoum.

Le Caire, 3 mai.

Une dépêche d'Alaïdin-pacha, constate que la victoire du général Hicks a eu pour effet de purger la province de Sennaar des rebelles qui l'infestaient.

M. Malet est arrivé au Caire.

Le « Habsbourg »

Brême, 3 mai.

Le capitaine Durham, de la barque la *Nicosia*, a rencontré le 20 avril par 47° 37 de latitude et de 20° 16 de longitude, le bateau à vapeur du Lloyd allemand le *Habsbourg*, qui avait son arbre de couche brisé. Le temps était beau ; le navire avait le vent en poupe, tout le monde se portait bien à bord.

Abd-el-Kader

Damas, 3 mai.

L'émir Abd-el Kader est gravement malade.

TUNISIE

Tunis, 2 mai, 9 h. s.

Aujourd'hui notre ministre résident s'est rendu à la Marsa, chez, le bey, pour lui remettre plusieurs présents envoyés par le président de la République. Parmi ces cadeaux figurent divers vases de Sèvres d'un grand prix. M. Cambon avait apporté tous ces objets lors de son dernier voyage en France, et c'est avec une certaine solennité que notre ministre s'est rendu au palais.

Le bey a exprimé à M. Cambon toute sa reconnaissance et l'a prié d'être son interprète auprès de M. Jules Grévy.

Son Altesse est très touchée de ces marques d'amitié de la part du chef de l'Etat.

Nos tribunaux ont commencé à fonctionner. Depuis hier ils tiennent trois séances par semaine ; l'une le lundi, pour les affaires civiles, l'autre le mardi pour les affaires commerciales, et la troisième le mercredi pour les affaires correctionnelles.

L'EXPOSITION D'AMSTERDAM

L'ouverture

Nous empruntons les détails suivants à l'*Indépendance belge* :

« Amsterdam, 1er mai.

» Un temps magnifique a favorisé la cérémonie d'ouverture de l'Exposition internationale d'Amsterdam.

» La ville, abondamment pavoisée, offrait, depuis onze heures du matin, l'aspect le plus animé.

» De longues files de voitures se dirigeaient dès lors vers l'Exposition.

» Les bâtiments de l'Exposition s'élèvent derrière le nouveau Musée royal des Beaux-Arts. C'est contre la façade postérieure du Musée que sont dressées, pour la cérémonie d'ouverture, la tribune royale et la tribune publique faisant face à l'Exposition.

» Sur la tribune royale, un dais garni de velours rouge à crépines d'or et surmonté de la couronne royale.

» A midi, cette tribune est déjà presque complètement occupée par le monde officiel. On remarque de brillants uniformes et de splendides toilettes.

» Les abords de l'Exposition, très-encombrés jusqu'ici, ont été dégagés. La façade est à peu près achevée et elle a grand air avec ses hautes tours que relie un énorme velum imitant le cachemire.

» Des chaumières indiennes converties en chaume forment un contraste pittoresque à côté des splendeurs de ce palais dans le goût indien, et du musée, construit dans le style renaissance flamande, et imposant par sa masse.

» A 1 heure précise, des acclamations prolongées retentissent, annonçant l'arrivée de LL. MM. le roi et la reine des Pays-Bas, dont la présence est saluée par l'exécution de l'air national néerlandais.

» Leurs Majestés sont accompagnées du corps diplomatique et des autorités civiles et militaires M Harrisson, sheriff de Middlesex (Londres), assiste à la cérémonie.

» Presque toutes les puissances étrangères sont représentées par les commissions spéciales qu'elles ont instituées pour l'Exposition.

» Dès que Leurs Majestés ont pris place sur leurs trônes, un chœur composé d'un grand nombre de dames et de chanteurs amateurs d'Amsterdam entonne une cantate inaugurale qui produit une grande impression.

» M. Cordes, président de la Chambre de commerce d'Amsterdam, ex-président du comité exécutif de l'Exposition, prend alors la parole.

» Au nom de la nation néerlandaise, l'orateur exprime sa profonde gratitude à Leurs Majestés pour avoir bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie, et il leur souhaite la bienvenue. Il souhaite également la bienvenue aux dames, aux dignitaires et fonctionnaires, aux savants et aux artistes et aux industriels tant du pays que de l'étranger.

» La nation néerlandaise, dit M. Cordes, est petite par le nombre, grande par son culte de la liberté ! Heureuse sous le gouvernement de la maison d'Orange, elle se fait honneur de pouvoir offrir une cordiale hospitalité aux étrangers en retour de leur sympathie.

» Il rappelle que l'Exposition doit l'existence à l'initiative particulière, secondée par le gouvernement des Pays-Bas et le concours de plusieurs puissances étrangères.

» Son vœu le plus sincère est que l'Exposition serve à resserrer les liens d'amitié qui unissent la Hollande aux autres nations du monde et à développer entre elles les relations commerciales.

» En terminant, M. Cordes prie S. M. le Roi de vouloir bien ouvrir l'Exposition.

» Le Roi répond quelques mots à l'honorable président et, après avoir déclaré l'Exposition ouverte, il se met à la disposition du comité exécutif.

» C'est accompagné d'un brillant cortège qu'il pénètre dans les locaux de l'Exposition. Leurs Majestés sont chaudement acclamées par la foule.

» L'après midi d'hier et la dernière nuit ont été bien employées. La galerie principale est dans un état très-convenable. Les architectes, les commissions et les ouvriers ont fait des miracles.

» Leurs Majestés se sont retirées un peu après deux heures.

» Ce soir, elles assisteront à une grande fête offerte par la ville d'Amsterdam au corps diplomatique, au comité des exposants, aux autorités civiles et militaires Cette fête aura lieu au nouveau théâtre du Parc, qui sera inauguré à cette occasion. »

Réunion de la presse

« Amsterdam, 30 avril.

» Un charmant intermède, ce soir. La presse de la ville avait invité les représentants de la presse étrangère, et c'est dans un des salons de l'hôtel Krasnapolsky que l'on s'est réuni. Nous étions bien là de 150 à 200 ; tous les journaux de Bruxelles, je crois, un groupe de journalistes parisiens et nombre de représentants de la presse étrangère.

» Le banquet a été très-animé. Au dessert, de nombreux toasts ont été portés.

» Au président du comité de la presse, M. Van Duyl, directeur du *Handelsblad*, revenait naturellement l'honneur de prendre le premier la parole.

» C'est en des souhaits de bienvenue que s'est fondu son discours, auquel un de nos confrères de Bruxelles a répondu en néerlandais.

» M. Van Duyl s'était exprimé en français, gracieuseté qui avait été fort appréciée de son auditoire : on lui répondait par une gracieuseté réciproque, et nos amis d'Amsterdam y ont été sensibles.

» Une surprise agréable nous était réservée. Pendant que nous étions là réunis, M. Louis Ulbach est arrivé et c'est lui qui, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, a répondu au nom de la presse parisienne. Il avait de quoi dire, lui qui a connu la Hollande, et qui y a parlé dans le temps un libre langage dans les congrès des sciences sociales. Il a rappelé le fait et a été fort applaudi.

» Et puis ensuite on a fait de la musique.

» A dix heures, on s'est séparé, se donnant rendez-vous pour le lendemain, la grande journée. »

CHOSES ET AUTRES

Lu dans un feuilleton de province :

« Le nègre marron s'était enfui depuis six jours quand un soir, mourant de faim, épuisé par la fatigue, il tomba pour ne plus se relever Le lendemain, les gens du planteur retrouvèrent le cadavre du marron... glacé. »

⁂

La scène se passe dans le cabinet du docteur R..., un de nos spécialistes les plus célèbres.

Un individu, haut de six pieds et large à l'avenant, se présente :

— Quelle est votre affection ? lui demande le médecin.

— J'ai perdu l'appétit ! répond le client d'une voix qui fait trembler les vitres.

— Malin ! réplique le docteur en considérant le colosse... Je plains celui qui l'a trouvé. S'il n'est pas très riche, c'est un homme ruiné dans quinze jours !

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UNE SAUVAGE AGRESSION. — Jeudi, vers dix heures et demie du matin, quatre individus, revenaient dans la direction de Mouveaux, en longeant le nouveau canal.

Près de l'usine de M. Vanboutrive, devant la maison de M. Clotaire Desmettre, ils trouvèrent un tas de perches appartenant à celui-ci. Chacun d'eux en prit une.

M. Desmettre, qui est boulanger, se disposait à partir avec sa voiture, pour porter le pain à sa clientèle ; il descendit et, s'approchant d'eux, il les pria de ne point emporter ce bois, qui lui appartenait. Sur cette observation, l'un des quatre fraudeurs lui dit : « Si tu n'es pas content, mon *vieux*, on te cassera la g... et on te jettera dans le canal. » Le boulanger, furieux, s'avança vers eux. Mal lui en prit. Il fut saisi à la gorge et terrassé.

Desmettre se releva aussitôt et terrassa à son tour son agresseur. Les trois acolytes de ce dernier voulurent le venger et frappèrent Desmettre avec le bâton dont ils s'étaient armés. Aux cris poussés par Mme Desmettre, son gendre, Victor Jacquart, accourut pour le secourir.

Les quatre forcenés tournèrent alors leur fureur contre Jacquart. Celui-ci, se voyant accablé chercha à se réfugier dans la maison d'un voisin. Mais le voisin, crut que les quatre malfaiteurs voulaient pénétrer chez lui, et ferma précipitamment la porte. Les doigts du malheureux furent pris entre la porte et la muraille et pendant qu'il tâchait de les dégager, on l'assomma à coups de bâtons.

L'un des fraudeurs, armé d'une énorme branche d'arbre, frappa violemment sur le bras [illegible] Desmettre [illegible] avaient appelé au secours : mais aucun voisin n'eut le courage d'accourir à leur aide. On ne conçoit pas une pareille... inertie, en présence